
Programme de Formation

Variation de prix dans les marchés publics - DI

Organisation

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : À distance

Tarif Inter par participant : 180,00 € ht / Si adhérent Fédération : 180,00 € ht

Tarif Intra : Nous consulter

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne qui répond à un marché public ou qui en suit son exécution financière.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre réglementaire sur les variations de prix dans les marchés publics.
- Connaître les règles applicables aux paiements des marchés publics.
- Assurer une bonne gestion financière du titulaire & des co-traitants.
- Avoir connaissance des bonnes pratiques et des pièges à éviter.



Description

Demi-journée

Préambule

- Les CCAG : Qu'est-ce que c'est ?
- Les objectifs de la réforme 2021
- Le CCAG est-il obligatoire ?

Les pièces constitutives des marchés publics

- L'ordre contractuel des pièces
- Dérogation(s)

La détermination du prix du marché

- Prix unitaire/prix forfaitaires
- Prix définitif et prix provisoire
- Prix ferme, actualisable, révisable
- Paiement des avances
- Délai de paiement

Rééquilibrage des relations contractuelles

- La nouveauté du régime des pénalités
- La suspension des prestations
- Clause de réexamen





Prérequis

- L'apprenant dispose d'un poste informatique équipé de Word2010 et plus, tableur, PDF et d'un navigateur web à jour.
- Le PC doit être équipé d'un micro et de haut-parleur (Si non, il est conseillé d'utiliser un casque audio prise jack ou USB)
- Une webcam (facultatif mais vivement conseillé)



Modalités pédagogiques

- Tour de table collectif avec l'intervenant
- Alternance d'apport théorique et mise en situation
- Evaluation des acquis à partir d'un quizz d'entrée/sortie
- Evaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation



Moyens et supports pédagogiques

- Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs
- Apports théoriques et pratiques
- Formation basée sur des exercices et des retours d'expériences.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Formation basée sur apport théorique et des échanges
- Attestation d'assiduité établie à partir des feuilles d'émargement.



Référent Technique, Pédagogique et Handicap

Lionel PICARD | Merci de nous informer de vos difficultés afin d'étudier la possibilité d'adaptation de nos formations.